

Armenium rappelle Armenium-Feuille de vigne marinée



- Noms des modèles ou références concernés : **DDM: 11/09/2025**
- Marque : **Armenium**
- **Date limite de consommation 11/09/2025**
- Conditionnements : **bocaux en verre 680g**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Départements : ALPES-MARITIMES (06), ARIEGE (09), AUDE (11), AVEYRON (12), BOUCHES-DU-RHONE (13), CHARENTE-MARITIME (17), DROME (26), HAUTE-GARONNE (31), GIRONDE (33), HERAULT (34), LANDES (40), PUY-DE-DOME (63), PYRENEES-ATLANTIQUES (64), PYRENEES-ORIENTALES (66), BAS-RHIN (67), RHONE (69), HAUTE-SAVOIE (74), DEUX-SEVRES (79), TARN-ET-GARONNE (82), VAR (83), VAUCLUSE (84)**
- Distributeurs : **voir fichier joint**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 20 avril 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre